

Initiatives ministérielles

Mon collègue de Broadview—Greenwood a soulevé un point particulier. Il arrive que nous reflétons l'humeur des citoyens, qui sont en colère à cause du chômage élevé, des demains incertains, de l'instabilité constitutionnelle, de la perte d'emplois et de leur inquiétude parce qu'ils ne savent pas si le pays va se disloquer ou non.

Je pense qu'il y a lieu de traduire ces sentiments, mais je pense aussi qu'il y a des moyens appropriés de le faire.

[Français]

Monsieur le Président, j'aurais tellement aimé avoir beaucoup plus de temps afin d'explorer certains propos, mais je me rends compte que j'arrive à la fin de mes 10 minutes. Donc je vous remercie.

[Traduction]

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, je suis très contente d'être ici et d'écouter les commentaires de mon collègue de Winnipeg sur la motion qui nous est soumise pour étude aujourd'hui.

Je pense que son point de vue se rapproche beaucoup du mien, de ce que je pense des mesures prises par la Chambre et de leur bien-fondé. Il devrait aller de soi que nous répondions à tout commentaire qui nous est dirigé ou que nous adressons à quelqu'un.

J'aimerais demander à ce député ce que nous pourrions faire immédiatement, ce que la Chambre pourrait faire aujourd'hui?

M. Duhamel: Je remercie ma collègue pour sa question.

Si j'avais un vœu à faire aujourd'hui, je souhaiterais que, dès qu'un député utilise des propos ou des gestes abusifs ou des termes sexistes ou racistes, toute la Chambre se lève et le condamne et que ce député ne puisse revenir à la Chambre tant que nous ne serions pas convaincus qu'il n'agirait plus de la sorte.

On devrait créer un programme pour sensibiliser les gens à ce qui se passe. Parfois, un manque de conscience ou d'information les empêche de se conduire correctement. Il faut y voir, et ce, pour les jeunes en particulier et, dans certains cas, pour tous les Canadiens.

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, je félicite le député pour son discours remarquable.

Je voulais lui demander de préciser sa pensée quand il dit que les gens sont en colère. Pourrait-il donner des éclaircissements à ce sujet?

M. Duhamel: Monsieur le Président, j'aimerais répondre. Merci pour la question.

Je voulais préciser que mon collègue de Broadview—Greenwood voit très juste quand il dit que nous traduisons la colère, la frustration et les peines des Canadiens. Il est certes opportun et nécessaire de traduire nos propres sentiments et ceux des gens, mais nous devons le faire dans les formes. Pour ce qui est des causes de cette colère, j'ai donné quelques exemples: la perte d'emplois, le taux de chômage élevé, les bonis famineux qui ont été accordés. C'est un affront qu'on a fait aux gens. Ils sont mécontents. Les bonis étaient dans certains cas de plusieurs fois supérieurs à un salaire ordinaire. Les grèves et la violence ont rendu aussi les gens très mal à l'aise. Les impôts trop élevés fâchent les gens au plus haut point; ils ont la nette impression de reculer au lieu d'avancer.

Les réductions de services sont une autre source de mécontentement. Nous avons parlé de VIA Rail et du CN. Nous avons parlé des services postaux encore aujourd'hui, des bonis de plus de 100 000 dollars qui ont été accordés alors qu'on supprime le service postal à certains endroits dans ma circonscription et ailleurs.

Nous avons parlé des doubles normes en matière de pensions. J'ai mentionné l'existence d'une double norme, notre propre pension et les autres. Nous avons parlé de taxation insensible, contradictoire et injuste. Pourvu qu'il ait des reçus, quelqu'un qui travaille et envoie ses enfants à la garderie a droit à des déductions d'impôt, contrairement à la personne qui reste à la maison pour élever ses enfants. Les couples sont taxés différemment selon qu'ils sont mariés ou non.

Tout cela est source de mécontentement chez les gens. Ils ne voient pas comment espérer en l'avenir. Sans parler des graves difficultés que nous connaissons au pays: les pêcheurs sans poisson dans les provinces de l'Atlantique, les Canadiens de l'Ouest incapables de vendre leurs produits et les faillites en Ontario. Je pourrais continuer cette énumération, mais je crois avoir donné une idée de ce que je ressens et de ce qui irrite, frustre et déçoit les gens relativement au processus.